

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2011

L'an deux mille onze et le dix-sept mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Quincieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BOUCHER, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Joël BOUCHER, Christine OTTAVY, Germain LYONNET, Marie-Françoise DORAND, Cyrille FIARD, Joëlle MEILHAC, Laurent MONCEL, Philippe GAGNIERE, Gérard DAL GOBBO, Stéphanie ROZIER, Odile MIRGUET-DAVID, Monique AUBERT, Marie-Jo RUF, Véronique ROUX, Brice LAGARDE, Florence DUFOUR, Michelle FONTANELLE, Richard PLAISANTIN, Philippe CHEVALIER

Excusés ayant donné pouvoir : Martine BREYTON à Marie-Jo RUF, Nathalie LARDELLIER à Philippe GAGNIERE

Absent : Hervé RIPPE

Secrétaire élu : Brice LAGARDE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la question relative à la demande de subvention de l'école de musique est retirée.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2010

BUDGETS PRIMITIFS 2011

AFFECTATION DES RESULTATS

A l'unanimité des votants le conseil municipal a adopté :

- les comptes administratifs 2010 Ville et Assainissement,
- les budgets primitifs 2011 Ville et Assainissement,
- l'affectation des résultats.

Les documents budgétaires sont consultables en mairie sur demande.

TAUX DES TAXES LOCALES 2011

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

VOTE les taux d'impositions suivants :

Taxe d'Habitation	4.73 %
Taxe Foncier Bâti	7.97 %
Taxe Foncier Non Bâti	20.55 %

CREDITS SCOLAIRES 2011

Vu les travaux de la commission affaires scolaires réunie le 22 février

A l'unanimité des votants, le conseil municipal adopte les crédits scolaires suivants pour 2011 :

Dotation par élève : augmentation de 3 €par élève

Maternelle: 129X63 €	8 127 €
Elémentaire: 240X63 €	15120 €

Coopérative scolaire

Maternelle:	200 €
Elémentaire:	200 €

Achat de revues et d'albums pour la BCD

Maternelle:	350€
Elémentaire:	550 €

Crédit de direction et photocopies pour associations

Maternelle:	300 €
Elémentaire:	400 €

Achat de matériels spécifiques pour les récréations

50€par classe X10 élémentaire:	500 €
--------------------------------	-------

Financement des transports en car

Maternelle:	1 000 €
Elémentaire:	600€

TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe à temps non complet (31.5/35^{ème}), à compter du 1^{er} avril 2010, pour permettre l'avancement de grade d'un agent qui a réussi son concours.

A l'unanimité des votants, le conseil municipal décide de créer un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe à temps non complet (31.5/35^{ème}) et dit que les crédits correspondants sont prévus au BP 2011.

PROJET DE MISE AUX NORMES DE LA STEP DU BOURG

Les travaux de reconstruction et de mise aux normes des stations d'épuration de Varennes et de Billy ont été réalisés.

Reste à concrétiser la mise aux normes de la station du Bourg. Initialement, au moment où l'avant projet avait été validé (2007/2008), des pics de pollution avaient conduit à définir une nouvelle station en reprenant la filière eau et la filière boues. Après vérification, il s'avère que les pics de pollution ont disparu (police auprès des pollueurs).

De ce fait la station du Bourg est aux normes en vigueur, excepté sur l'aspect « stockage des boues » qui doit être de 6 mois théoriques.

Le projet qui a été élaboré par le maître d'œuvre – Cabinet Poyry – en concertation avec les services de l'Etat et la police de l'eau- propose la création d'un second silo à boues.

Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 291 000 € HT. La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux se fera sous forme de MAPA.

La Commune va solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau qui peut s'élever à 30% du montant des travaux et auprès du Département du Rhône qui privilégie l'épandage agricole des boues, système utilisé par Quincieux.

Après avoir entendu l'exposé de l'Adjoint délégué à l'assainissement, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Approuve le nouveau projet tel qu'il a été présenté,
- Habilitte Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département du Rhône,

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Pour faire suite à la circulaire préfectorale du 28 janvier 2011, demandant la mise en conformité des AFR, il est proposé de procéder au renouvellement des membres du bureau.

Monsieur le Maire rappelle qu'il en est le Président de droit. Il propose de maintenir au nombre de 5 les membres du bureau. Deux sont à désigner par le conseil municipal, deux par la Chambre d'Agriculture.

A l'unanimité des votants, le conseil municipal désigne : Philippe Gagnière et Gilbert Bouricand.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE

Le document est communiqué aux conseillers municipaux et commenté par Joëlle MEILHAC.

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les démarches pour l'adhésion de la commune au Grand Lyon,
- Information des démarches de la commune concernant le barreau autoroutier à insérer dans la prochaine Gazette,
- Point sur les sentiers de randonnée sur la commune,
- Questions autour de l'extension de l'activité du CLSH,
- Présentation du programme d'enfouissement des réseaux à Varennes (Syder),
- Questions sur les panneaux de signalisation rue de la République et Pont Charles de Gaulle.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire,
Joël BOUCHER